

## DEMANDE DE LOCATION

### LOGEMENT SOCIAL

Version 2023.12



### Procédure d'inscription

#### Vous devez :

- Vérifier que vous respectez les conditions d'admission
- Compléter et signer le formulaire de demande de location d'un logement social
- Récupérer tous les documents à fournir
- Renvoyer votre demande complète

#### La Sambrienne :

- Réceptionne votre demande, et vous la retourne par courrier si elle est incomplète
- Vérifie que vous respectez les conditions d'admission
- Vous informe par écrit de votre numéro unique d'inscription lorsque votre demande est complète



### Conditions d'admission

Avant de remplir ce formulaire, vérifiez que vous respectez les deux conditions d'admission :

- **Ne pas être propriétaire**  
Ne pas être propriétaire d'un logement, ni en pleine propriété, ni en usufruit, sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable, inhabitable ou inadapté à votre handicap
- **Bénéficiaire de revenus annuels imposables globalement qui ne dépassent pas :**

Ménage composé de ...	Maximum
Personne seule	52.800€
Plusieurs personnes	63.900€

Montants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et augmentés de 3.200€ par enfant à charge.



### Comment nous renvoyer votre demande ?

Il existe plusieurs possibilités pour nous renvoyer vos documents :

#### site web

utilisez notre site web  
[www.lasambrienne.be](http://www.lasambrienne.be)

#### e-mail

renvoyez votre demande par  
mail à [info@lasambrienne.be](mailto:info@lasambrienne.be)

#### courrier

renvoyez votre de demande  
par courrier à La Sambrienne,  
Boulevard Jacques Bertrand 48  
6000 Charleroi

#### enveloppe préaffranchie

fournie sur simple demande au  
071/272.000



## Procédure d'attribution

- Après avoir encodé votre demande de logement, La Sambrienne la classe dans le registre en fonction des points de priorité et de votre catégorie de revenus.
- Lorsqu'un logement se libère, La Sambrienne l'attribue au candidat-locataire disposant du plus grand nombre de points.
- A égalité de points, la priorité est accordée au dossier de candidature le plus ancien.
- Des exceptions en nombre limité peuvent uniquement être autorisées en cas de force majeure attestée par le bourgmestre et pour des raisons d'urgence ou de cohésion sociales.
- Lorsqu'un logement est attribué, La Sambrienne informe le candidat-locataire par courrier ou par e-mail.



## A ne pas oublier

- Vous ne pouvez être inscrit qu'auprès d'une seule société de logement qui devient votre société de référence.
- Grâce à un registre centralisé de candidatures, les autres sociétés de logement concernées par votre demande sont automatiquement informées de votre inscription pour un de leur logement.
- Pour éviter la radiation de votre dossier, vous devez renouveler votre demande de logement chaque année entre le 1er janvier et le 15 février (sauf si votre demande a été admise depuis moins de 6 mois, dans ce cas le renouvellement est automatique).
- Vous devez transmettre toutes vos coordonnées et informer votre société de référence en cas de tout changement (adresse, numéro de téléphone, revenus, situations, etc).
- Toute déclaration inexacte ou incomplète d'un membre du ménage autorise votre société de référence à radier le dossier de candidature.



## Note

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



Ⓜ Veuillez compléter toutes les cases de ce formulaire, lisiblement et en lettres MAJUSCULES.



## Candidat.e.s

	Chef de ménage	Conjoint.e ou cohabitant.e
Nom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Date naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu naissance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nationalité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Etat civil	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé.e <input type="checkbox"/> Marié.e <input type="checkbox"/> Séparé.e <input type="checkbox"/> Cohabitant.e <input type="checkbox"/> Veuf/veuve	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé.e <input type="checkbox"/> Marié.e <input type="checkbox"/> Séparé.e <input type="checkbox"/> Cohabitant.e <input type="checkbox"/> Veuf/veuve
Numéro registre national *	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Profession **	<input type="checkbox"/> Salarié.e <input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS <input type="checkbox"/> Intérimaire <input type="checkbox"/> Allocation de chômage <input type="checkbox"/> Indépendant.e <input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité <input type="checkbox"/> Sans revenu <input type="checkbox"/> Pensionné.e <input type="checkbox"/> Autre Si autre, précisez <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> Salarié.e <input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS <input type="checkbox"/> Intérimaire <input type="checkbox"/> Allocation de chômage <input type="checkbox"/> Indépendant.e <input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité <input type="checkbox"/> Sans revenu <input type="checkbox"/> Pensionné.e <input type="checkbox"/> Autre Si autre, précisez <input type="text"/>
Handicap reconnu à plus de 66% *** ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Enceinte ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue accouchement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Propriétaire d'un logement ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, en copropriété <input type="checkbox"/> Oui, en usufruit <input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété <input type="checkbox"/> Oui, à 100%	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, en copropriété <input type="checkbox"/> Oui, en usufruit <input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété <input type="checkbox"/> Oui, à 100%
Si propriétaire, logement en vente ?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue vente	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement social.

\*\* Origine des revenus actuels.

\*\*\* Handicap reconnu à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans.



## Autre.s membre.s du ménage

	Autre membre 1		Autre membre 2	
<b>Lien de parenté</b>	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement
	<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre	
Si autre, précisez	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Prénom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Sexe</b>	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b>Date naissance</b>	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Lieu naissance</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nationalité</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>E-mail</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Téléphone</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Etat civil</b>	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e
	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e
	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve
<b>Numéro registre national *</b>	□□ □□ □□ □□□ □□		□□ □□ □□ □□□ □□	
<b>Profession **</b>	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS
	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage
	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité
	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e
	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□
<b>Handicap reconnu à plus de 66% *** ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Enceinte ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue accouchement	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Propriétaire d'un logement ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété
	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété
	<input type="checkbox"/> Oui, à 100%		<input type="checkbox"/> Oui, à 100%	
<b>Si propriétaire, logement en vente ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue vente	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	

\* Enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.

\*\* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement social.

\*\*\* Origine des revenus actuels.

\*\*\*\* Handicap reconnu à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans.



## Autre.s membre.s du ménage

	Autre membre 3		Autre membre 4	
<b>Lien de parenté</b>	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement
	<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre	
Si autre, précisez	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Prénom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Sexe</b>	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b>Date naissance</b>	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Lieu naissance</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nationalité</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>E-mail</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Téléphone</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Etat civil</b>	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e
	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e
	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve
<b>Numéro registre national *</b>	□□ □□ □□ □□□ □□		□□ □□ □□ □□□ □□	
<b>Profession **</b>	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS
	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage
	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité
	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e
	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□
<b>Handicap reconnu à plus de 66% *** ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Enceinte ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue accouchement	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Propriétaire d'un logement ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété
	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété
	<input type="checkbox"/> Oui, à 100%		<input type="checkbox"/> Oui, à 100%	
<b>Si propriétaire, logement en vente ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue vente	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	

\* Enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.

\*\* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement social.

\*\*\* Origine des revenus actuels.

\*\*\*\* Handicap reconnu à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans.



## Autre.s membre.s du ménage

	Autre membre 5		Autre membre 6	
<b>Lien de parenté</b>	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement
	<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre	
Si autre, précisez	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Prénom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Sexe</b>	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b>Date naissance</b>	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Lieu naissance</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nationalité</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>E-mail</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Téléphone</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Etat civil</b>	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e
	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e
	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve
<b>Numéro registre national *</b>	□□ □□ □□ □□□ □□		□□ □□ □□ □□□ □□	
<b>Profession **</b>	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS
	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage
	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité
	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e
	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□
<b>Handicap reconnu à plus de 66% *** ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Enceinte ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue accouchement	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Propriétaire d'un logement ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété
	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété
	<input type="checkbox"/> Oui, à 100%		<input type="checkbox"/> Oui, à 100%	
<b>Si propriétaire, logement en vente ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue vente	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	

\* Enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.

\*\* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement social.

\*\*\* Origine des revenus actuels.

\*\*\*\* Handicap reconnu à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans.



## Autre.s membre.s du ménage

	Autre membre 7		Autre membre 8	
<b>Lien de parenté</b>	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement	<input type="checkbox"/> Enfant à charge *	<input type="checkbox"/> Enfant en hébergement
	<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre	
Si autre, précisez	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Prénom</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Sexe</b>	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
<b>Date naissance</b>	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Lieu naissance</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Nationalité</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>E-mail</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Téléphone</b>	□□□□□□□□□□□□□□□□□□		□□□□□□□□□□□□□□□□□□	
<b>Etat civil</b>	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Divorcé.e
	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e	<input type="checkbox"/> Marié.e	<input type="checkbox"/> Séparé.e
	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve	<input type="checkbox"/> Cohabitant.e	<input type="checkbox"/> Veuf/veuve
<b>Numéro registre national *</b>	□□ □□ □□ □□□ □□		□□ □□ □□ □□□ □□	
<b>Profession **</b>	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS	<input type="checkbox"/> Salarié.e	<input type="checkbox"/> Revenu d'intégration sociale - CPAS
	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage	<input type="checkbox"/> Intérimaire	<input type="checkbox"/> Allocation de chômage
	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité	<input type="checkbox"/> Indépendant.e	<input type="checkbox"/> Indemnité mutuelle - maladie - invalidité
	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e	<input type="checkbox"/> Sans revenu	<input type="checkbox"/> Pensionné.e
	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□	<input type="checkbox"/> Autre	Si autre, précisez □□□□□□□□
<b>Handicap reconnu à plus de 66% *** ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
<b>Enceinte ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue accouchement	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	
<b>Propriétaire d'un logement ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, en copropriété
	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété	<input type="checkbox"/> Oui, en usufruit	<input type="checkbox"/> Oui, en nue-propiété
	<input type="checkbox"/> Oui, à 100%		<input type="checkbox"/> Oui, à 100%	
<b>Si propriétaire, logement en vente ?</b>	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui
Si oui, date prévue vente	□□ □□ □□□□		□□ □□ □□□□	

\* Enfant pour lequel un des membres du ménage perçoit des allocations familiales.

\*\* Le numéro de registre national est un élément essentiel de la candidature à un logement social.

\*\*\* Origine des revenus actuels.

\*\*\*\* Handicap reconnu à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans.



## Adresse.s

### Domicile

Rue

Numéro  Boîte

Code postal  Localité

Domicilié depuis le

### Si vous souhaitez recevoir votre courrier à une adresse différente

Type d'adresse  parent(s)  administrateur provisoire  
 autre précisez

Nom

Rue

Numéro  Boîte

Code postal  Localité



## Logement souhaité

Il vous est demandé de formuler vos souhaits en matière de type de logement. Etant donné que la réglementation en vigueur implique qu'il ne s'agit que d'une préférence, La Sambrienne peut être amenée à vous proposer un logement qui n'y réponde pas entièrement.

### Préférence

- Une maison ou un appartement  De préférence avec jardin
- De préférence un appartement  De préférence avec garage
- De préférence une maison

Un logement adapté est un logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres.

### Logement adapté

Précisez les adaptations dont vous avez besoin





## Nombre de chambres

Le nombre de chambres auquel vous pouvez prétendre est défini par la législation. Il n'est dès lors pas nécessaire d'indiquer votre choix. Il est prévu :

- Une seule chambre pour les personnes seules et pour les couples.
- Une chambre supplémentaire pour :
  - les personnes seules de plus de 65 ans,
  - les couples dont l'un des membres a plus de 65ans,
  - les couples dont un membre a un handicap reconnu.
- Pour les enfants :
  - une chambre pour un enfant unique,
  - deux chambres pour deux enfants de même sexe s'ils ont plus de dix ans et minimum cinq ans d'écart,
  - deux chambres pour deux enfants de sexe différent si l'un d'entre eux a plus de 10 ans,
  - une chambre par enfant avec handicap reconnu (SPF Sécurité Sociale, Direction générale – Personnes handicapées).



## Etendue géographique

Choisissez maximum 5 entités OU maximum 5 communes à classer par ordre de préférence.

Deux possibilités :

<u>1<sup>ère</sup> possibilité</u>	OU	<u>2<sup>ème</sup> possibilité</u>
<p><b>Maximum 5 entités</b></p> <p>Votre demande porte sur toutes les anciennes communes qui en dépendent. Il n'est pas possible d'exclure une ancienne commune.</p> <p>Exemple d'entités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charleroi (reprend les 15 anciennes communes : Charleroi, Jumet, etc)</li> <li>- Gerpinnes (reprend Gerpinnes, Acoz, etc)</li> <li>- Courcelles (reprend Courcelles, Souvret, Trazegnies, Gouy-lez-Piéton)</li> <li>- Châtelet (reprend Châtelet, Châtelaineau, Bouffioux)</li> <li>- Fontaine-L'Évêque (reprend Fontaine-l'Évêque, Forchies-la-Marche, Leernes)</li> <li>- La Louvière (reprend La Louvière, Houdeng-Goegnies, etc)</li> </ul>	OU	<p><b>Maximum 5 anciennes communes</b></p> <p>Votre demande est plus restreinte. Elle porte uniquement sur les anciennes communes choisies.</p> <p>Exemple d'anciennes communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6000 Charleroi</li> <li>- 6001 Marcinelle</li> <li>- 6030 Marchienne-au-Pont</li> <li>- 6040 Jumet</li> <li>- 6044 Roux</li> <li>- 6200 Châtelaineau</li> </ul>

Parcourez le patrimoine de La Sambrienne sur [www.lasambrienne.be/patrimoine](http://www.lasambrienne.be/patrimoine)

### Préférence

1	
2	
3	
4	
5	



## Documents à fournir obligatoirement

A fournir obligatoirement

Formulaire de candidature d'un logement social (complétés et signés)



### Documents à fournir obligatoirement en fonction de l'origine des revenus actuels pour chaque membre du ménage

Revenu d'intégration sociale - CPAS	Attestation stipulant le montant de l'indemnité actuelle délivrée par le CPAS	<input type="checkbox"/>
Allocation de chômage	Attestation avec taux journalier brut actuel délivrée par le syndicat ou la CAPAC	<input type="checkbox"/>
Indemnité mutuelle - maladie - invalidité	Attestation avec taux journalier brut actuel + pourcentage éventuel d'invalidité délivrée par la mutuelle	<input type="checkbox"/>
Allocation d'handicap	3 derniers extraits de compte	<input type="checkbox"/>
Pension	3 derniers extraits de compte + extrait de compte avec le pécule de vacances + la fiche reprenant le détail de la pension (précompte, congés payés...) délivrée par l'Office National des Pensions	<input type="checkbox"/>
Salarié.e	Fiche de salaire des 3 derniers mois reprenant au minimum un mois complet. Si temps partiel, fournir une attestation officielle provenant de l'organisme de paiement des allocations pour le chômage, la mutuelle ou le CPAS. Les données doivent correspondre. Par exemple : si fiche de salaire reprenant les données de juin, fournir une attestation pour un complément éventuel perçu également pour le mois de juin	<input type="checkbox"/>
Indépendant.e	Dernier avertissement extrait de rôle ou déclaration TVA des 6 derniers mois	<input type="checkbox"/>
Intérimaire	Fiche de salaire actuelle reprenant un mois complet ou le décompte individuel annuel + complément de chômage éventuel	<input type="checkbox"/>

### Documents supplémentaires à fournir en fonction de votre dossier

Si le ménage comporte un ou plusieurs enfants en hébergement	Jugement, acte notarié ou convention passée devant un médiateur familial agréé (document probant) + numéro du registre national pour les enfants en hébergement  Le document doit préciser explicitement que le droit couvre au moins une nuit (notion d'hébergement)  Seuls les enfants de moins de 18 ans et les enfants de 18 à 25 ans sur preuve de la perception d'allocations familiales seront pris en considération	<input type="checkbox"/>
Si un membre du ménage bénéficie d'une pension alimentaire, d'une part contributive ou d'une rente	Trois derniers extraits de compte prouvant les versements de la pension alimentaire + copie du jugement stipulant le montant (si les paiements se font en espèces : copies des reçus des trois derniers mois)	<input type="checkbox"/>
Si un membre du ménage est enceinte	Attestation délivrée par le médecin gynécologue	<input type="checkbox"/>



## Documents à fournir pour bénéficier de points de priorité

- Des points de priorité (de 2 à 5) sont accordés à des situations vécues par le ménage en terme de logement et à des situations personnelles du ménage.
- Le nombre total de points de priorité est obtenu par l'addition des points de la priorité la plus élevée dans chacun des deux tableaux (5, 4 ou 3 pour les points de priorité liés au logement et 5, 4, 3 ou 2 pour ceux liés au ménage).
- Un point est ajouté par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points) de votre candidature.

### Priorités liées à la situation vécue par le ménage en terme de logement

Points	Situation	Documents à fournir	Si oui
5	Vous occupez un logement d'insertion ou de transit et se trouve dans les six derniers mois de la location ou de la période d'occupation	Copie du contrat de bail ou attestation délivrée par le propriétaire	<input type="checkbox"/>
5	Vous occupez une caravane, un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone définie par le plan Habitat permanent, phase 1	Attestation délivrée par l'administration communale	<input type="checkbox"/>
5	Vous êtes est victime d'un évènement calamiteux (ex : inondation, incendie, éboulement, foudre, tempête, etc)	Attestation de reconnaissance délivrée par le fond des calamités	<input type="checkbox"/>
5	Vous êtes est sans-abri	Attestation de sans abri délivrée par le CPAS signée par le président et le secrétaire, sauf délégation expresse	<input type="checkbox"/>
4	Vous devez quitter un logement reconnu inhabitable ou surpeuplé	Attestation d'inhabitabilité ou de surpeuplement délivrée par l'administration communale ou la DGO4	<input type="checkbox"/>
4	Vous devez quitter un logement ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation	Arrêté d'inhabitabilité, de surpeuplement ou d'expropriation délivrée par l'administration communale ou la région	<input type="checkbox"/>
4	Vous êtes locataire d'un logement dont le bail est résilié pour occupation personnelle par le propriétaire ou pour travaux importants	Copie du contrat de bail et lettre de renon pour occupation personnelle ou pour travaux délivrée par le propriétaire	<input type="checkbox"/>
4	Vous devez quitter un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine déterminé réglementairement, et pour lequel un compromis de vente a été signé au profit d'une personne morale de droit public	Copie du compromis de vente et attestation délivrée par l'administration communale	<input type="checkbox"/>
3	Vous occupez une caravane, un chalet ou un abri précaire à titre de résidence principale dans une zone non définie par le plan « Habitat permanent » ou dans une zone définie par le plan « Habitat permanent » si visé par la phase 2 de ce plan	Attestation délivrée par l'administration communale	<input type="checkbox"/>


**Priorités liées à la situation personnelle du ménage**

Points	Situation	Documents à fournir	Si oui
5	Vous êtes sans-abri et avez quitté votre logement, dans les 3 mois qui précèdent l'introduction de votre candidature, suite à des violences intrafamiliales attestées dans des documents probants	Attestation délivrée par un centre d'hébergement reconnu ou par le CPAS signée par le président et le secrétaire, sauf délégation expresse	<input type="checkbox"/>
4	Votre ménage bénéficie de revenus issus au moins en partie d'un travail et ne dépassant pas 34.100€ pour une personne seule ou 42.600€ pour plusieurs personnes (montants applicables au 1er janvier 2024 et augmentés de 3.200€ par enfant à charge)	Pour les salariés, copie du contrat de travail ou document attestant d'une relation de travail délivrée par l'employeur ou l'administration fiscale  Pour les indépendants, attestation de paiement des cotisations sociales délivrée par la caisse de cotisations sociale ou l'administration fiscale	<input type="checkbox"/>
3	Vous êtes enfant mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse	Attestation de mise en autonomie délivrée par le directeur de l'aide à la jeunesse	<input type="checkbox"/>
3	Un des membres de votre ménage a un handicap reconnu	Attestation d'handicap reconnu délivrée à plus de 66 % par le SPF Sécurité Sociale ou par la mutuelle si la reconnaissance est obtenue après l'âge de 65 ans	<input type="checkbox"/>
3	Un des membres de votre ménage ne peut plus travailler en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle	Attestation délivrée par le fonds des maladies professionnelles ou le fonds des accidents du travail	<input type="checkbox"/>
3	Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son emploi dans les 12 derniers mois	Fiches de salaire des 12 derniers mois ou copie du contrat travail pour les salariés délivrés par l'employeur ou copie de l'avertissement extrait de rôle (AER) ou attestation de paiement des cotisations sociales délivrée par l'administration fiscale et  Copie du C4 délivrée par l'employeur pour les salariés ou de l'attestation de cessation d'activités délivrée par le guichet d'entreprise pour les indépendants	<input type="checkbox"/>
3	Votre ménage bénéficie de revenus issus de pension(s) légale(s) et ne dépassant pas 17.000€ pour une personne seule ou 23.200€ pour plusieurs personnes (montants applicables au 1er janvier 2024 et augmentés de 3.200€ par enfant à charge)	Copie de l'avertissement extrait de rôle (AER) délivrée par l'administration fiscale ou fiche de pension délivrée par l'Office national des Pensions (ONP) ou SCDF - Pensions	<input type="checkbox"/>
2	Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier de guerre ou vous êtes invalide de guerre	Copie d'un brevet de pension délivrée par le SPF Sécurité sociale pour les bénéficiaires d'une pension civile ou délivrée par le Service des Pensions du Secteur Public pour les bénéficiaires d'une pension militaire	<input type="checkbox"/>
2	Vous êtes un ancien prisonnier politique ou un de ses ayants droit	Attestation délivrée le Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale	<input type="checkbox"/>
2	Vous êtes un ancien ouvrier mineur	Attestation délivrée le Service des indemnités de l'INAMI	<input type="checkbox"/>



## Protection des données

Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, La Sambrienne, en sa qualité de responsable du traitement de vos données, vous informe que les données portées sur ce formulaire de candidature seront traitées aux fins de gérer votre demande d'attribution d'un logement, constituer votre dossier de candidat et effectuer le suivi et la gestion de votre dossier de candidat (maintenance des fichiers candidats).

Pour plus d'informations, notamment concernant l'exercice de vos droits et l'utilisation de vos données portées sur ce formulaire, veuillez prendre connaissance des informations suivantes.

### L'identité et les coordonnées du responsable du traitement

LA SAMBRIENNE, agréée par la Société wallonne du Logement, numéro d'agrément 5440, dont le numéro d'entreprise est le 0401.661.459 (RPM de Charleroi) et dont le siège social est situé boulevard Jacques Bertrand 48 à 6000 Charleroi, est le responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

### Les coordonnées du délégué à la protection des données

LA SAMBRIENNE a désigné un délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO). Le DPO a une mission d'information et de contrôle du respect du RGPD. Il s'assure que l'ensemble du personnel agit avec professionnalisme et confidentialité. Il est également la personne de contact pour répondre à vos questions quant à l'application du RGPD. Vous pouvez le contacter par courrier électronique à l'adresse [dpo@lasambrienne.be](mailto:dpo@lasambrienne.be) ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante : La Sambrienne - à l'attention du DPO - boulevard Jacques Bertrand 48 à 6000 Charleroi.

### Les finalités et la base juridique du traitement

LA SAMBRIENNE traite vos données à caractère personnel portées sur ce formulaire unique de candidature aux fins de traiter votre demande d'attribution d'un logement, constituer votre dossier de candidat et effectuer le suivi et la gestion de votre dossier de candidat (maintenance des fichiers candidats). La base de légitimation du traitement précité est l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi LA SAMBRIENNE (article 6, 1, e) du RGPD).

### Les catégories de destinataires

Les destinataires des données à caractère personnel sont les services internes de LA SAMBRIENNE amenés à traiter votre demande d'attribution d'un logement, les fournisseurs de services informatiques de LA SAMBRIENNE, la société d'archivage, la Société wallonne du logement et les autres sociétés de logement de service public gestionnaires des communes sur lesquelles vous avez posé un choix.

### La durée de conservation

Les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant toute la durée de votre candidature, éventuellement renouvelée et confirmée chaque année par vos soins. En cas de radiation de votre candidature, conformément aux situations prévues par l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant une période de 5 ans après la date de radiation de votre dossier, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur. En cas d'admission de votre candidature et/ou d'acceptation d'un logement, les données à caractère personnel vous concernant sont conservées pendant une période de 10 ans après la clôture de votre dossier, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.

### Les droits des personnes concernées

En tant que personne directement concernée par le traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de demander à LA SAMBRIENNE l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, ou le droit de vous opposer au traitement. Pour de plus amples informations ou pour exercer vos droits, nous vous invitons à contacter le LA SAMBRIENNE ([info@lasambrienne.be](mailto:info@lasambrienne.be)) ou directement le délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont reprises ci-avant.

### Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais. Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction et/ou que vous estimez que nous manquons à l'une de nos obligations légales et/ou contractuelles, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD) par e-mail à l'adresse [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be) ou par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

### L'exigence de fourniture des données à caractère personnel

La fourniture des données à caractère personnel portées sur le formulaire unique de candidature à un caractère réglementaire. Le demandeur est tenu de fournir les données à caractère personnel lors de l'introduction de sa candidature de location au moyen du formulaire unique de candidature, conforme à l'annexe 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, accompagné de tous les documents nécessaires à l'établissement de son admissibilité et, le cas échéant, de ses priorités. La non-fourniture et/ou l'inexactitude des données portées sur le formulaire unique de candidature pourra(en)t avoir comme conséquences l'impossibilité pour LA SAMBRIENNE de traiter la demande de location et/ou la radiation de la demande de candidature de l'intéressé.

### La prise de décision automatisée

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.



## Voie de recours

Si vous souhaitez contester une décision prise par La Sambrienne, vous pouvez introduire un recours officiel. Vous devez cependant respecter certaines formes pour qu'il soit considéré comme valable.

### Cas possible pour introduire un recours

Si vous êtes candidat locataire, vous pouvez introduire un recours contre une décision relative : au refus d'admission ou de non-confirmation de votre candidature, à l'attribution d'un logement dont vous estimez qu'il aurait dû vous être attribué, à la radiation de votre demande de logement. Si vous êtes locataire de La Sambrienne, vous pouvez introduire un recours contre une décision relative : au calcul de loyer, à une attribution de logement par mutation, à la radiation de votre demande de mutation.

### Procédure à suivre

Première étape - Vous devez introduire votre réclamation par lettre recommandée à l'adresse suivante : La Sambrienne, boulevard Jacques Bertrand 48 à 6000 Charleroi. Vous disposez d'un délai de 30 jours à partir de l'envoi de la décision de La Sambrienne. A son tour, La Sambrienne dispose de 30 jours pour vous répondre. Si vous n'avez pas de réponse dans ce délai, vous devez considérer que La Sambrienne n'accepte pas votre réclamation. Si vous n'avez pas introduit votre réclamation dans le délai légal, La Sambrienne ne pourra pas examiner votre dossier.

Seconde étape - Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse de La Sambrienne, vous avez la possibilité d'introduire un recours auprès de la Chambre de recours instituée au sein de la Société Wallonne du Logement. Vous disposez d'un délai de 30 jours à partir de l'envoi de la réponse de La Sambrienne. Si La Sambrienne ne vous a pas répondu, le délai est de 60 jours à partir de l'envoi de la décision initiale de La Sambrienne. Ce recours devra être envoyé par lettre recommandée, à l'adresse suivante : Chambre de recours de la Société Wallonne du Logement, Rue de l'Ecluse 21 à 6000 Charleroi. Vous devez joindre une copie de votre réclamation adressée à La Sambrienne et des éventuelles réponses apportées. Si vous n'avez pas introduit votre réclamation dans les délais légaux, votre recours ne pourra pas être examiné.





# Candidature à un logement d'utilité publique

## Allocation d'attente logement (AAL)

### Formulaire de demande

L'AAL : C'est quoi ? Pour qui ? Quand et comment la demander ? → Voir la notice explicative ci-joint

Veillez s'il vous plaît : ● Remplir ce formulaire en lettres MAJUSCULES et le signer ;  
● Transmettre le formulaire à votre Société de Logement de Service public de référence.

#### 1. Candidature à un logement d'utilité publique (logement social)

Numéro de candidature unique

#### 2. Informations relatives au bénéficiaire<sup>1</sup>

(<sup>1</sup>) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL

Nom

Prénom

Numéro au Registre National  -  -

E-mail

@

Nombre d'enfant(s) en hébergement égalitaire<sup>2</sup> non domicilié(s) chez le demandeur d'AAL

(<sup>2</sup>) Sur décision judiciaire, hébergement des enfants pendant une durée égale par leurs deux parents

#### 3. Qualité du demandeur

Je suis le bénéficiaire<sup>1</sup>

Je suis le mandataire<sup>3</sup> du bénéficiaire  
→ Dans ce cas je complète la rubrique 4

(<sup>1</sup>) Personne qui représente le ménage souhaitant bénéficier de l'AAL

(<sup>3</sup>) Voir ci-dessous

#### 4. Informations relatives au mandataire<sup>4</sup> du bénéficiaire – si concerné

(<sup>4</sup>) Le mandataire représente le bénéficiaire, par exemple dans le cas d'une **administration de biens**

E-mail

@

#### 5. Canal de communication préféré

E-mail (message électronique)

Adresse<sup>5</sup> (courrier papier)

(<sup>5</sup>) Si vous souhaitez être contacté(e) à une autre adresse que celle de résidence, veuillez le signaler à votre Société de Logement de Service public de référence

## 6. Compte bancaire sur lequel verser l'allocation

Je fais l'objet d'une médiation de dette → Dans ce cas j'indique le compte de la médiation

N° IBAN<sup>6</sup>

Titulaire du compte : Nom

Prénom

<sup>(6)</sup> Compte bancaire au format IBAN au sein de la zone SEPA<sup>7</sup>

<sup>(7)</sup> Pays de l'Union européenne et pays associés (Royaume-Uni, Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin)

## 7. Engagement

En signant le présent formulaire...

- **Je confirme** que j'ai pris connaissance de la **notice explicative** jointe au présent formulaire, ainsi que des conditions qui y figurent ;
- **Je comprends** que je ne peux/pourrai bénéficier de l'AAL qu'à partir du moment où ma candidature à un logement d'utilité publique a/aura atteint une ancienneté d'**au moins 18 mois et au plus tôt le 1<sup>er</sup> janvier 2023** ;
- **Je m'engage...**
  - ☞ À partir de ce moment ;
  - ☞ Au moment de l'introduction de ma demande d'AAL ;
  - ☞ Durant toute la période pendant laquelle je perçois l'AAL ;
  - ➡ À respecter les **conditions** décrites dans la notice explicative jointe au présent formulaire (point 2) ;
  - ➡ À NE PAS donner en **sous-location**, en tout ou en partie, le logement que je loue ;
  - ➡ À ne pas bénéficier de l'allocation de loyer (**ADeL**) ;
  - ➡ À accepter que l'Administration<sup>8</sup> recherche et collecte auprès des autorités compétentes les **renseignements** relatifs à chaque membre de mon ménage, qui sont nécessaires en vue de traiter mon dossier : composition de ménage, revenus, patrimoine immobilier, allocations familiales, reconnaissance d'un handicap, candidature à un logement d'utilité publique ;
  - ➡ À avertir l'Administration<sup>8</sup> de la perception d'**allocations de loyer** par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL) ;
  - ➡ À communiquer par écrit à l'Administration<sup>8</sup> :
    - tout déménagement → **dans les 3 mois** de la prise en location d'un nouveau logement ;
    - toute modification de votre composition de ménage → **dans le mois** ;
    - l'arrêt du contrat de bail → **dans le mois** qui suit la fin de la prise en location.

<sup>(8)</sup> L'administration du Service public de Wallonie en charge du Logement

Signature

### Une question ?

Sur l'AAL



[logement.wallonie.be](http://logement.wallonie.be)



**1718**  
Appel gratuit



Infos Conseils Logement

**081/33.23.10** tous les jours de la semaine  
**0475/50.80.00** 9h→12h 14h→16h

Sur mon dossier



[allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)

→ **Formulaire à remettre à votre Société de Logement de Service public de référence**

*A remplir par la Société de Logement de Service public de référence*

Date d'introduction de ma demande  /  /  (jour/mois/année)





# Candidature à un logement d'utilité publique

## Allocation d'attente logement (AAL)

### Notice explicative

#### 1. L' AAL : c'est quoi ?

L'allocation d'attente logement (AAL) est une **aide financière mensuelle** octroyée, par le Service Public de Wallonie, à des **ménages de catégorie 1 titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement d'utilité publique** (logement social) depuis plus de 18 mois.

Le montant de l'AAL s'élève à **125 EUR par mois**, majorés de 20 EUR par enfant à charge<sup>1</sup> ou en hébergement égalitaire, ou personne handicapée<sup>2</sup>, sans toutefois dépasser le **plafond de 185 EUR par mois**.

<sup>1</sup> Enfant à charge

Enfant pour lequel vous percevez des allocations familiales

<sup>2</sup> Personne handicapée

Personne reconnue handicapée par le SPF Sécurité sociale

#### 2. L' AAL : pour qui ?

L'AAL est octroyée à un **ménage**, représenté par un **demandeur** qui doit :

- Être candidat à un logement d'utilité publique<sup>3</sup> depuis **plus de 18 mois** ;
- Faire partie d'un ménage de catégorie 1<sup>4</sup> ;
- Être **majeur** ou mineur émancipé ;
- Être belge ou **en ordre de séjour** sur le territoire belge ;
- Être **titulaire** d'un **bail** d'habitation **privée** située en **Wallonie** (sauf Communauté germanophone) et **y résider**.

<sup>3</sup> Candidat à un logement d'utilité publique

Être répertorié dans le registre informatisé des candidats à un logement d'utilité publique géré par la Société wallonne du Logement et disposer d'un numéro de candidature unique

<sup>4</sup> Ménage de catégorie 1

Le total des revenus du ménage, imposables globalement<sup>5</sup> deux ans auparavant, est inférieur à :

- 17.000 EUR pour une personne isolée
- 23.200 EUR pour des cohabitants

Ces montants sont augmentés de :

- 3.200 EUR par enfant à charge
- 3.200 EUR par personne handicapée

<sup>5</sup> Revenus imposables globalement

Vous trouverez le montant exact de vos revenus sur votre avertissement-extrait de rôle.



Les personnes majeures ou émancipées qui remplissent ces 5 conditions, qui sont répertoriés dans le registre informatisé sous **une même candidature unique à un logement d'utilité publique**, mais qui **vivent de manière isolée** dans des habitations privées distinctes, **ont chacune le DROIT** de bénéficier de l'AAL.

☞ C'est pourquoi, pour faire valoir ce droit,...

**Nous vous invitons à transmettre un exemplaire du formulaire de demande d'AAL ci-joint à toute personne majeure ou émancipée qui est répertoriée sous le même numéro de candidature à un logement d'utilité publique, et qui remplit ces conditions mais vit de manière isolée dans une habitation privée distincte.**



- L'AAL **NE** peut **PAS** être cumulée avec l'allocation de loyer (ADeL).
- Cependant, elle **PEUT** être cumulée avec l'allocation de loyer octroyée par une agence immobilière sociale (AIS) ou par une association de promotion du logement (APL).  
→ Le montant ne peut toutefois pas dépasser 225 EUR par ménage.

#### 3. L' AAL : quand et comment la demander ?

☞ Au moment du **renouvellement** de ma candidature à un logement d'utilité publique :

- Je **complète** et je **signe** le **formulaire** joint à la présente notice ;
- Je **transmets** le formulaire à ma **Société de Logement de Service public** de référence.



- Je peux **DEMANDER** l'AAL même si j'attends un logement d'utilité publique depuis moins de 18 mois.
- Dans ce cas, je **PERCEVRAI** l'AAL à **partir du moment** où ma candidature à un logement d'utilité publique aura une ancienneté d'au moins 18 mois.



Si je fais l'objet d'une **représentation** (par un administrateur de biens et/ou de la personne, par exemple), c'est au **mandataire** qui me représente qu'il revient de **compléter le formulaire**, en n'oubliant pas d'en remplir la **rubrique 4**, et de le **signer**

Une question ?

Sur l'AAL



[logement.wallonie.be](http://logement.wallonie.be)



**1718**  
Appel gratuit



Infos Conseils Logement

**081/33.23.10** tous les jours de la semaine  
**0475/50.80.00** 9h→12h 14h→16h

Sur mon dossier



[allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)



**081/33.22.33**

## 5. Vie privée et protection des données à caractère personnel

Pour les traitements relevant de la responsabilité du Service public de Wallonie (ci-après SPW) et ce, conformément à la réglementation en matière de protection des données<sup>1</sup>, ainsi qu'aux dispositions décrétales et réglementaires relatives à l'allocation d'attente logement (ci-après AAL), les données à caractère personnel nécessaires seront traitées par la **Direction des Etudes et de la Qualité de l'Habitat** du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (ci-après SPW TLPE), en vue de :

- Prendre une décision en matière d'AAL, en ce compris son éventuel renouvellement ;
- Vérifier le respect des engagements dans le cadre de la demande d'AAL ;
- Liquidier l'AAL ;
- Initier le recouvrement d'AAL indûment perçues.

Par ailleurs, les données à caractère personnel pourront être également traitées :

- Par votre **Société de Logement de Service public** ainsi que par la **Société wallonne du Logement** dans le cadre de la récolte des données du formulaire pour le compte du SPW TLPE ;
- Par la **Direction du Logement privé, de l'Information et du Contrôle** du SPW TLPE afin de prendre une décision en cas de recours de votre part ainsi que dans le cadre d'un contentieux judiciaire ;
- Par la **Direction du Contentieux de la Trésorerie** du SPW Finances lorsque l'AAL est versée à un tiers ;
- Par la **Direction du Financement et des Recettes** du SPW Finances afin de procéder au recouvrement d'AAL indûment perçues.

Dans le cadre des traitements susmentionnés, les données suivantes seront consultées auprès des sources authentiques en la matière :

- Données d'identification ;
- Composition de votre ménage ;
- Revenus imposables globalement afférents à l'avant-dernière année ;
- Données relatives au patrimoine immobilier ;
- Données relatives à votre bail ;
- Données relatives à votre candidature à un logement d'utilité publique ;
- Le cas échéant : données relatives aux allocations familiales perçues, reconnaissance de handicap et statut social auprès des organismes assureurs.

Vos données ainsi que celles des membres de votre ménage seront consultées.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing ni communiquées à des tiers, à l'exception des personnes mentionnées ci-dessus et de notre conseil juridique en cas de procédure judiciaire. Ces données seront conservées pendant une période de 10 ans à compter de la dernière liquidation d'AAL ou 5 ans en cas de refus, sous réserve de la cessation définitive des procédures et recours administratifs et judiciaires.

Vous pouvez, dans certains cas spécifiques, rectifier, demander à faire effacer ou à faire transmettre vos données, limiter ou vous opposer au traitement en contactant le responsable du traitement :

- À l'adresse postale suivante : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service AAL ;
- Ou via courriel à l'adresse suivant : [allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)

Sur demande via formulaire disponible sur l'ABC des démarches du Portail de la Wallonie (<https://www.wallonie.be/fr/demarches/exercer-ses-droits-en-matiere-de-protection-des-donnees-personnelles>), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne. Le Délégué à la Protection des Données du SPW (Place de la Wallonie, 1 à 5100 Jambes - [dpo@spw.wallonie.be](mailto:dpo@spw.wallonie.be)) en assurera le suivi.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le Portail de la Wallonie (<https://www.wallonie.be>).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du Service public de Wallonie, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation :

- Soit par courrier : 35, rue de la Presse à 1000 Bruxelles ;
- Soit par mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

## 6. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

### 1. Introduire un recours interne à l'administration

Vous pouvez introduire votre recours

- Via la Plateforme
- Par mail : [recours.log.dgo4@spw.wallonie.be](mailto:recours.log.dgo4@spw.wallonie.be)
- Par courrier postal : Rue Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, à l'attention du Service Recours Logement

### 2. Adresser une réclamation auprès du Médiateur

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur. Téléphone gratuit 0800/19.199 <https://www.le-mediateur.be>

<sup>1</sup> Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la Directive 95/46/CE Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel